

Comme suite à la fermeture du Bureau du Gouvernement de Québec à Londres, des demandes de renseignements additionnelles ont été reçues à celui du Haut-Commissaire.

Le Haut-Commissariat a accusé une augmentation de travail dans l'exercice de ses fonctions pour les services navals, militaires et aériens du Canada. Pour ce qui est des questions de service naval et à la suite de longues négociations, des arrangements ont été conclus pour l'achat de deux contre-torpilleurs de la Marine Royale. Ces unités remplaceront le "Champlain" et le "Van-couver", aujourd'hui surannés.

Au cours de l'année, M. E. P. Luke, assistant-secrétaire, et M. T. Allin, comptable, ont démissionné après plusieurs années de service fidèle à Canada House. M. Luke a eu comme successeur le colonel F. M. Stanton. M. D. G. Gerahty, directeur de publicité commerciale canadienne dans le Royaume-Uni durant les huit dernières années, a également démissionné.

#### *Légation canadienne à Washington—*

L'honorable Sir Herbert Marler, qui fut le premier Ministre du Canada au Japon et dont la nomination comme Ministre du Canada aux Etats-Unis fut annoncée en juin, a présenté ses lettres de créance au Président Roosevelt le 20 octobre. Depuis le 23 octobre 1935, date de démission de l'honorable W. D. Herridge comme Ministre du Canada aux Etats-Unis, jusqu'au 20 octobre 1936, M. Humé Wrong, Conseiller de la Légation, a exercé comme Chargé d'Affaires.

Au cours de la session du Congrès, qui dura de janvier à juin, furent introduites des mesures législatives d'un intérêt particulier pour le Canada. Un projet de loi soutenu par le Département du Trésor des Etats-Unis et ayant pour objet d'autoriser la perception de fortes réclamations contre certaines corporations de distillerie canadiennes fut finalement retiré après que de longues et pénibles négociations, conduites par la Légation, eurent abouti à un règlement de ces réclamations. Une loi du Revenu adoptée par le Congrès en juin a modifié sur des points importants les taxes perçues par les Etats-Unis sur les revenus payés à des individus ou corporations qui n'y résident pas.

Signalons au nombre des questions les plus importantes dont s'est occupée la Légation dans ses négociations et discussions avec les autorités des Etats-Unis: un arrangement conclu en mars pour faciliter les achats par le Trésor des Etats-Unis, par l'entremise de la Banque du Canada, de l'argent canadien fraîchement extrait des mines; le projet de service aérien transatlantique; les règlements promulgués par le Département du Trésor des Etats-Unis en ce qui concerne l'étiquetage et l'annonce des boissons distillées importées; certaines matières touchant la navigation sur les Grands Lacs; l'inspection des produits canadiens de l'érable importés; des questions relatives à la protection des pêcheries au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique; un certain nombre de problèmes touchant l'arbitrage de la Trail Smelter; un accord de réciprocité sur certaines questions fiscales; enfin une série de matières résultant de l'Accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, dont les articles 1, 3 et 4 sont entrés en vigueur le 1er janvier 1936, l'ensemble dudit accord ne le devenant lui-même que le 14 mai, date de l'échange à Ottawa des proclamations et ratifications s'y rapportant.

Durant l'année, la Légation a tenu le Ministère d'Ottawa au courant de l'attitude des Etats-Unis sur les questions capitales de politique extérieure, notamment en ce qui concerne la politique et la législation de neutralité, la politique commerciale internationale et la Conférence inter-américaine de la Paix. La politique monétaire, financière et fiscale des Etats-Unis a également été suivie; de même particulièrement la condition agricole.